

VOIX DU MIDI
LAURAGAIS

35 rue Carnot
BP 50017 - 31290 Villefranche de Lauragais
Tél. 05 61 83 48 05 - Fax. 05 34 66 28 24
E-mail : redaction.lauragais@voixdumidi.fr
Éditeur : Pascal Pallas

Société éditrice :
SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE LA PRESSE
RÉGIONALE (SEPR)
Siège social : 28, rue Thérèse de Montaugé
31007 TOULOUSE Cedex 2
SA au capital de 357 500 €

Principal actionnaire :
PRESSE RÉGIONALE

Directeur de publication :
Francis GAUJAND

Directeur délégué :
Philippe DUCEPT

Président :
Francis GAUJAND

Impression : IMPRAM 22140 CAVAN



Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro F137001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Publicité locale, régionale et petites annonces :
Tél. 06 22 93 44 88
e-mail : publicite@hebidos.com
www.hebidos.com
Directeur de publicité :
Anthony COUTANT

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ou arrondissement) : Haute-Garonne

Prix : 1,40 €

Abonnement 1 an : 66,80 €

ISSN 1766-6856
Commission paritaire n° 0119 C 84217

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur

L'équipe
► Rédacteur en chef : Paul Halbedel - paul.halbedel@voixdumidi.fr - Tél. : 05 61 83 83 13.
► Journaliste : Florian Moutafian - florian.moutafian@voixdumidi.fr - Tél. : 05 61 83 83 15.
► Journaliste : Marine Pons - marine.pons@voixdumidi.fr - Tél. : 05 61 83 48 05.
► Commercial : Florian Lasne - 06 23 05 65 46.
► Abonnements : Françoise Gautier CS 72 137 - 31017 Toulouse cedex 2
► Diffusion - Promotion : Yann Sylvestre - 06 80 17 19 35
► Annonces légales : Tél. 05 61 99 44 45 - legales2@presse-regionale.fr
► Abonnement : Tél. 05 61 99 44 44 - abonnements.lauragais@voixdumidi.fr
(Pour tout changement d'adresse, merci de joindre la dernière bande-envoi)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE. Des conseils et aides pour tous



Georges Méric, Francine Oselame et Marie-Claude Piquemal-Doumeng. © Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Le conseil départemental soutien des travaux de rénovation énergétique. Et pour ce faire, deux Espaces info énergie ont été créés, en 2016, dans le Pays Lauragais et le Pays Tolosan, par le Département en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Leur but ? Conseiller les particuliers sur les travaux de rénovation énergétique et les orienter vers des dispositifs d'aide existants.

16 011 € d'aides publiques

C'est ce dont a bénéficié Francine Oselame, habitante de Villefranche-de-Lauragais. Et, mardi 4 juin, à l'occasion de la Semaine européenne du développement durable, Georges Méric, président du conseil départemental de la Haute-Garonne, est venu constater les travaux !

En effet, en compagnie de Marie-Claude Piquemal-Doumeng, maire de Villefranche et d'un conseiller de l'Espace info énergie du Pays Lauragais, Georges Méric a pu visiter le logement qui a fait l'objet de travaux de rénovation énergétique. Au programme : isolation des combles perdus, installation d'une VMC hydrogèlable, changement de menuiseries extérieures... « Les travaux réalisés d'un montant de 17 956 € ont bénéficié de 16 011 € d'aides publiques donc 11 712 € de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat et du conseil départemental », détaille-t-on du côté du Département.

► **Contacts Espaces info énergie du Pays Lauragais :** infoenergie@cd31.fr ou 05 34 33 48 02.

CARAMAN - BAZIÈGE. Les trésoreries pourraient fermer début 2020

Les trésoreries de Bazège et Caraman pourraient fermer le 1^{er} janvier 2020 dans le cadre du nouveau maillage voulu par le ministre de l'Action et des comptes publics.

Judi 6 juin, le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, a dévoilé une carte présentant ce que pourrait être la nouvelle organisation des services de la Direction générale des finances publiques (DGFiP) dans le département de la Haute-Garonne en 2020. Adressée à Jean-Louis Puisségur, président de l'Association des maires de Haute-Garonne, celle-ci est accompagnée d'un courrier du ministre invitant les élus à prendre part, jusqu'au mois d'octobre, à une phase de concertation autour de cette carte présentée comme une « première hypothèse de travail ».

En Haute-Garonne, cette projection prévoit la disparition de plusieurs trésoreries publiques d'ici 2022. La fermeture de ces structures serait compensée par la création de points d'accueil dans les mairies ou bien dans les futures Maisons France services, ces structures que le Gouvernement souhaite déployer sur tout le territoire afin de regrouper en un même lieu différents services publics.

Ce qui est prévu dans le Lauragais

Dans le Lauragais, cette carte prévoit à l'horizon 2022 la fermeture des trésoreries de Caraman, Bazège et Auterive et leur remplacement par un point d'accueil de proximité. Un schéma identique à celui mis récemment en place dans la commune de Nailloux suite à la fermeture début 2019 de la trésorerie publique de la commune. Toujours selon cette même projection, de nouveaux accueils de proximité verraient également le jour à Lanta, Venerque et Verfeil, des communes où la DGFiP n'est pas présente actuellement.

Si cette carte évoque l'organisation envisagée au 1^{er} janvier 2022, les premières discussions engagées dans le cadre du processus de concertation semblent accorder la thèse d'une fermeture des trésoreries de Bazège et Caraman dès le 1^{er} janvier 2020. C'est en tout cas l'hypothèse qui a été évoquée par la DGFiP, mardi 11 juin, à l'occasion de réunions organisées avec les chefs de service mais également avec les représentants de certains syndicats ou du personnel.

Par ailleurs, la gestion de la comptabilité publique de certaines collectivités locales du secteur de Caraman - qui était jusque-là assurée par la trésorerie de cette même commune - serait transférée vers le centre des finances publiques de Castanet-Tolosan.



Le centre des finances publiques de Caraman pourrait fermer dès le 1^{er} janvier 2020. Le même sort semble être réservé à celui de la commune de Bazège.

Pour le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, cette nouvelle organisation vise notamment à « apporter une offre de service nouvelle en augmentant très fortement les sites où un accueil physique de proximité sera assuré ».

Le ministre dit ainsi vouloir augmenter le nombre d'accueils de proximité de 30 % d'ici 2022. « C'est un effort sans précédent et qui rompt avec la disparition programmée des accueils de service public », précise-t-il dans son courrier envoyé au président de l'association des maires de Haute-Garonne. Avant de s'arrêter plus précisément sur l'objectif fixé pour le département de la Haute-Garonne : « Cette nouvelle organisation doit favoriser la proximité avec nos concitoyens, avec au moins une structure par canton et un accès aux services publics à moins de 30 minutes maximum. Par ailleurs, mon ministère entreprendra un vaste mouvement de déconcentration et installera en région, dans les territoires, des services installés actuellement dans les métropoles. Dans votre

département, cela se traduira par une présence de la DGFiP dans 47 communes, soit 17 de plus qu'actuellement, dont neuf de plus parmi les communes de moins de 3 500 habitants. »

« Une décision d'une rare violence »

Cette vision de ce nouveau maillage sur lequel planche le Gouvernement est loin d'être partagée par la CGT finances publiques. Militant au sein de cette organisation syndicale, Boris Beaudoin dénonce les conséquences de ce projet : « Ce sont 16 trésoreries qui sont appelées à fermer sur le département. Ces trésoreries, de pleine compétence, seront soit complètement rayées de la carte, soit remplacées par des ersatz de points d'accueil sans connaître à ce jour la fréquence d'accueil et les moyens alloués. Quoi qu'il en soit, ce sera un véritable recul pour le service public de proximité et tout ce que cela peut induire pour les usagers, les élus et bien entendu les personnels et donc l'emploi en territoire. Quant aux nouvelles implantations, elles sont un leurre pour faire passer la pilule et là encore un ersatz d'accueil. »

Quant au projet de fermeture

des trésoreries de Bazège et Caraman dès le 1^{er} janvier 2020, Boris Beaudoin parle d'une « décision d'une rare violence » au regard du calendrier mais aussi de la méthode employée : « Le 1^{er} janvier 2020, c'est dans six mois ! C'est donc très brutal d'autant plus lorsqu'on sait que les chefs de service et élus concernés n'ont même pas été informés au préalable de ce projet et le découvrent aujourd'hui... On peut aussi s'interroger sur le choix du transfert de la comptabilité de certaines communes du secteur de Caraman vers Castanet-Tolosan alors que celle de la communauté de communes Terres du Lauragais est confiée à la trésorerie de Villefranche-de-Lauragais... »

Pour rappel, la fermeture de la trésorerie de Bazège avait déjà été programmée l'an dernier. Cette perspective avait entraîné une importante mobilisation des syndicats et des élus locaux, tous bien décidés à sauver la structure. Cette levée de bouclier avait porté ses fruits puisque Gérard Darmanin avait annoncé au mois d'octobre 2018 qu'il renonçait finalement à ce projet.

Paul Halbedel
paul.halbedel@voixdumidi.fr